



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 05 Février 2023,

Non M. Tranquard, nous ne réglerons pas les problèmes de santé publique en lien avec l'exposition aux pesticides par la mise en place d'une application et la plantation de haies !!!

Le 30 janvier dernier s'est tenue la première plénière de médiation entre riverains, agriculteurs, élus locaux et 12 membres de notre association.

Organisée par l'Agglomération de La Rochelle et la Maison de la communication, cette médiation a pour but affiché de renouer le dialogue.

La mise en place de cet exercice durant les dernières semaines a été laborieuse. Le format initial proposé aux parties prenantes en septembre a totalement évolué et nous avons dû faire preuve d'adaptation jusqu'à la dernière minute créant quelques crispations.

Nous regrettons le choix du huis clos pour les débats car nous sommes pour une transparence totale. Nous regrettons que les citoyens n'aient pas eu accès à un même niveau d'information au sein de leur propre groupe.

Nous regrettons l'absence des parlementaires qui devaient être observateurs du processus et des experts qui auraient pu nous accompagner pendant les débats.

Mais malgré nos regrets, nous avons accepté de participer au premier rendez-vous pour faire entendre notre voix, développer nos problématiques de santé publique et de santé environnementale.

Les débats se sont d'ailleurs orientés, très vite et sur toutes les tables, sur l'utilisation des pesticides et leur impact sur la santé et la biodiversité.

Pour rappel la plaine d'Aunis est plus qu'impactée par une utilisation massive de pesticides :

- En 2019, 33 pesticides dans l'air avec des taux énormes d'herbicides
- En 2020, pollution d'un point de captage par un herbicide classé CMR (Cancérogène Mutagène et Reprotoxique) avec un taux 130 fois supérieur à la norme de qualité.
- En 2021, 41 pesticides dans l'air avec le taux record de France d'herbicide
- En 2022, dépassement de la norme de qualité dans le réseau d'eau potable impacté par un fongicide agricole.

Ces études sont incontestables..

Le capteur de l'air se situe à 30m de la porte d'une école...

Nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était !

La position de notre association est connue par beaucoup.

Nous militons pour que les populations ne soient pas exposées à des pollutions dites "subies". Nous militons aussi pour que la multi exposition soit prise en considération géographiquement et nous travaillons à diminuer voire éradiquer les facteurs environnementaux pouvant aggraver ou déclencher des pathologies.

Nous ne sommes pas sur n'importe quel secteur. La dernière étude Inserm sur Périgny/Saint Rogatien, actualisée en décembre 2022, met de nouveau en évidence un excès de risques d'apparition de cancers chez les moins de 24 ans. 4 fois plus que dans le reste du département.

Les pesticides font partie des facteurs environnementaux contre lesquels nous luttons.

Parce que certains sont interdits et toujours présents par rémanence dans l'environnement .

Parce qu'ils participent grandement aux effets cocktails.

Parce que certains sont classés CMR et pourtant autorisés.

Parce qu'ils ont contaminé tous les milieux et impactent la santé des populations et des agriculteurs.

(La MSA reconnaît même des maladies oncologiques comme maladies professionnelles)

Parce que les toxicologues et professionnels de santé sont formels quant à leur dangerosité..

Nous nous battons contre les pesticides, les corporations et les sociétés qui les défendent , pas contre les agriculteurs.

Voici les arguments que nous avons développés lors de la médiation. Nous avons tous pu donner notre point de vue dans le respect de chacun et, en ce sens, **le premier rendez-vous s'est relativement bien passé malgré les désaccords. Tous les participants l'ont constaté.**

Cependant les propos que M.Tranquard - Président de la Chambre d'Agriculture et élu FNSEA , a tenu dans la presse dès le lendemain, nous ont forcé à réagir !

Comment oser dire que seulement 20% du problème est causé par l'utilisation des pesticides alors que **TOUTES les tables en ont fait un sujet majeur de préoccupation ?**

Comment oser affirmer que les riverains ne connaissent pas les produits quand les fiches techniques étaient dans les mains de beaucoup d'entre eux ? Les citoyens s'intéressent et se renseignent.

Leurs inquiétudes légitimes ne peuvent pas être atténuées par des déclarations ne reflétant pas du tout la réalité.

M.Tranquard a aussi évoqué les solutions qui seront défendues par la Chambre d'agriculture : **une application de géolocalisation pour prévenir des traitements et la plantation de haies.**

Quelle déception ! Ces solutions sont minimales et inadaptées ! Elles ne règlent en rien les problèmes de dangerosité des pesticides face aux enjeux de santé, aux enjeux de protection de l'environnement et de la ressource en eau.... !!!

Concernant l'exercice de médiation, nous saluons l'initiative portée par l'agglomération de La Rochelle.

Cependant, nous nous devons collectivement d'avoir de l'ambition face à ces enjeux.

La médiation ne doit pas devenir une caution pour la mise en place de "solutions" qui ne tiennent pas compte des enjeux de santé et qui entretiennent le modèle actuel afin que rien ne change !

La médiation doit déboucher sur des changements significatifs !

La prochaine plénière aura lieu le 7 mars et nous serons présents pour aller bien plus loin que les “ solutions “ proposées et affichées dans la presse par la Chambre d’agriculture et ses élus FNSEA. Nous souhaitons vraiment contribuer à ouvrir le champ des possibles. **N’ayons pas peur** de parler de mesures d’accompagnement, débouchés, filières, aides publiques, respect de la réglementation, juste rémunération...etc mais aussi de **PRINCIPE DE PRÉCAUTION** .

M. Tranquard vous dites que 80% des problèmes se résoudreont avec la communication. Nous, nous pensons que 80% des problèmes se résoudreont quand les produits utilisés ne seront plus dangereux pour l’homme ou l’environnement.

Nous sommes conscients que le sujet dépasse les limites de notre agglomération, et qu’il dépend de décisions européennes et nationales.

Aussi nous invitons les citoyens et les parlementaires de Charente Maritime à réclamer un investissement massif à destination des agriculteurs pour organiser et accompagner une véritable transition agricole afin de sortir des pesticides de synthèse.

Nous ne pouvons plus entendre que les impératifs de production et d’exportation doivent primer sur les impératifs de santé ! Il en va de notre avenir et de celui des générations futures. Soyons ambitieux !

Les membres du groupe médiation
Avenir Santé Environnement

Contact Presse :

Franck Rinchet-Girollet 07 65 70 32 51